

# ANALYSE

## LES MONNAIES CITOYENNES : UNE QUESTION DE TAILLE (2/2)

### IL FAUT LIMITER LA TAILLE DES MONNAIES CITOYENNES



*Il existe à ce jour 15 monnaies locales citoyennes en circulation en Belgique francophone. Nombreux sont ceux qui se demandent, avant de s'engager, à partir de quand une monnaie citoyenne "fonctionne", mais aussi s'il faut à un moment en limiter la taille.*

**En quelques mots :**

- La question est encore très théorique mais que se passerait-il si les monnaies citoyennes atteignait une ampleur "trop grande" ?
- Cela soulèverait des questions d'efficacité et surtout de justice sociale
- Prêtons-nous au jeu et pensons les conséquences de ce scénario un peu désincarné car adopter un regard décalé sur notre action peut en augmenter l'auto-réflexivité

Mots clés liés à cette analyse : monnaies citoyennes, monnaies alternatives, transition

## **Introduction aux monnaies citoyennes : une question de taille**

Les monnaies locales citoyennes peuvent apporter de nombreux effets positifs. Il s'agit notamment d'un outil permettant de favoriser les circuits courts et, par conséquent, l'emploi local, mais aussi le lien social et la minimisation des impacts environnementaux (via l'évitement de transports sur de longues distances et, le plus souvent, au travers de chartes adoptées par les producteurs qui s'engagent à produire de façon éco-responsable).

C'est en outre un outil qui permet de réduire le pouvoir de monopole et de monopsonie des grandes enseignes (qui peuvent souvent imposer aux producteurs de réduire leurs marges et vendre au prix qu'elles dictent); ainsi que les activités spéculatives ou les investissements dans des entreprises éthiquement douteuses (puisque pour chaque équivalent-euro en monnaie citoyenne en circulation, un euro est retiré du système et, le plus souvent, déposé sur un compte d'épargne auprès d'une banque éthique); voire même la concurrence déloyale (celle d'Amazon pour le libraire du coin, par exemple).

**Les monnaies citoyennes : une question de taille (2/2). Il faut limiter la taille des monnaies citoyennes**

Last but not least, c'est un outil d'émancipation citoyenne, car toute personne tenant en main un de ces petits billets ludiques se pose forcément des questions sur la création monétaire, l'économie en général et ce que tout un chacun peut entreprendre pour faire bouger le système. En temps "normal" comme en tant de crise (voir l'analyse résilience des monnaies citoyennes)<sup>1</sup>.

La réalisation de ces bénéfices potentiels peut dépendre de nombreux facteurs, à commencer par la motivation et l'intérêt des différents agents économiques. Et il semble évident que la taille de la monnaie alternative sera un élément déterminant. Parmi d'autres et selon les objectifs, mais néanmoins déterminant.

Intuitivement, on sent bien que le succès de l'opération est plus probable à partir d'une certaine masse critique : le bouche-à-oreille et donc la visibilité, la crédibilité, les boucles économiques, l'effet sur les petits commerces du centre,... tout ça a un côté boule de neige. Mais peut-on l'objectiver ? Ce sera l'objet de la première analyse consacrée à la taille (minimale) des monnaies citoyennes.

Inversement, certains avancent des arguments tendant à montrer que si ces monnaies alternatives prenaient "trop" d'ampleur, elles pourraient s'avérer injustes et peut-être même n'être pas ce qu'il y a de plus efficace. C'est notamment l'argumentation de Louis Larue, qui a récemment défendu sa thèse<sup>2</sup> à l'Université catholique de Louvain (UCL). L'idée de la présente analyse n'est nullement de faire un compte rendu de la thèse de Louis Larue, mais il est indéniable qu'elle s'en inspire beaucoup à double titre : d'abord, parce qu'elle nous invite à penser la question d'une surdimension des monnaies citoyennes et ensuite parce qu'elle nous pousse à nous demander s'il n'existe pas d'autres moyens, plus efficaces, d'atteindre les mêmes objectifs. Discuter sur base des arguments de Louis Larue peut permettre de mieux orienter ou affiner l'action politique et citoyenne.

## Introduction : il faut limiter la taille des monnaies citoyennes

Interrogés sur ce qui signerait pour eux la réussite de leur monnaie citoyenne, certaines

---

<sup>1</sup> Paternotte V., Les monnaies citoyennes sont-elles porteuses de résilience ?, Financité, avril 2018

<sup>2</sup> Making Sense of Alternative Currencies, thèse soutenue publiquement le 3 septembre 2019 à Louvain-la-Neuve. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:219409>. Merci à Louis Larue qui nous a fait le plaisir de relire le présent texte, lequel n'engage que son auteur.

personnes répondent : “que l’on puisse tout acheter en monnaies locales”. Contrairement à la situation actuelle, cela correspondrait à une situation où les monnaies alternatives auraient atteint un volume énorme (en termes de nombre d’utilisateurs, de commerçants ou de volume en circulation). Cette situation est rarement évoquée. Elle n’est même pratiquement jamais souhaitée : on parle en effet toujours de monnaies “complémentaires” à l’euro.

Pourtant, pour qu’elles soient efficaces, il faut bien qu’elles atteignent une certaine masse critique (voir notre première analyse sur la taille des monnaies citoyennes<sup>3</sup>). Même si le scénario de monnaies locales prenant *trop* d’ampleur peut faire sourire au regard du volume en circulation aujourd’hui (et même si l’on imagine qu’elle circule très vite), il semble pertinent de se la poser. Autrement dit, la question peut sembler un peu désincarnée puisqu’elle provient de la discussion faisant suite à la défense de thèse de Louis Larue. Mais si des objections peuvent évidemment être formulées quant aux hypothèses dans lesquelles l’auteur se place pour cette partie de son raisonnement, l’idée ici est justement de partir du principe qu’elles tiennent la route et de voir comment interroger nos pratiques, voire même la pertinence de nos engagements ou de nos priorités, à nous Financité, mouvement citoyen soutenant nombre de monnaies locales citoyennes en Belgique francophone. Car si le discours peut parfois sembler détaché de la réalité, il n’en reste pas moins qu’il stimule la réflexion et permet, le cas échéant, de préciser notre action.

Les objectifs de relocalisation de l’économie, de réorientation de flux financiers vers des secteurs ou produits moins polluants, la revitalisation des centres urbains via des commerces de proximité,... tout cela ne peut se faire que si l’on atteint un volume “important” (cf. notre analyse sur la taille minimale que devraient atteindre les monnaies citoyennes pour avoir un impact<sup>4</sup>). Rares sont probablement les citoyens impliqués dans des monnaies citoyennes qui rêvent de voir tout le territoire couvert par des monnaies locales, chacune étant très largement utilisée sur son territoire et qu’une économie locale, réelle, durable, sociale,... soit favorisée aux quatre coins du pays. On l’a dit, ces monnaies se conçoivent avant tout comme complémentaires. Mais réfléchir à ce cas extrême, un peu théorique au sens de désincarné, permet de réfléchir à cette zone “optimale” entre taille insignifiante et taille excessive.

---

<sup>3</sup> Paternotte V., Les monnaies citoyennes : une question de taille (1/2), en dessous d’une certaine taille, cela ne sert à rien, Financité, novembre 2019

<sup>4</sup> Cf note 3

**Les monnaies citoyennes : une question de taille (2/2). Il faut limiter la taille des monnaies citoyennes**

C'est surtout parce que l'on est loin du compte que très peu a été publié sur le sujet (autant dans la littérature "associative" que "académique"), mais rien n'interdit de prendre au sérieux les arguments avancés par Louis Larue qui, de façon très générale, nous interroge sur le caractère désirable d'une pluralité de monnaies citoyennes de très grande ampleur, sur le plan de la justice sociale et de l'efficacité environnementale. Et qui peut donc nourrir une auto-réflexivité sur notre action politique et citoyenne.

## 1. Efficacité en termes de réduction de l'impact sur l'environnement

Nombre de monnaies citoyennes se fixent pour objectif de limiter l'impact sur l'environnement, notamment en favorisant le bio, le local et le circuit court.

La question, notamment posée par Louis Larue, est celle de l'efficacité de cette "mesure". En effet, même en supposant que les monnaies citoyennes aient atteint une taille minimale et aient bel et bien comme vertu de favoriser une consommation plus responsable, et donc de réduire les effets négatifs sur l'environnement, la question resterait entière : n'y a-t-il pas des moyens *plus efficaces encore* d'obtenir le même résultat ?

On pense rapidement, comme Louis Larue, à la taxation environnementale. Mais on peut évidemment penser à d'autres variantes, comme des permis d'émission.

Le principe est le suivant : les prix aujourd'hui ne tiennent pas compte (ou très partiellement) des impacts sur l'environnement et de l'épuisement des ressources. Par conséquent, certaines ressources sont surexploitées et certains produits trop consommés car ils devraient coûter plus cher si le marché parvenait réellement à prendre en compte tous les impacts. Une taxe pourrait alors permettre de tenir compte de ces effets négatifs non pris en compte (externalités), augmenterait par là-même le prix de ces produits, ce qui en réduirait la consommation et, au bout du compte, en limiterait les effets polluants. Dans le jargon, il s'agit de "l'internalisation des externalités".

En matière d'émission de gaz à effet de serre, on peut penser au système de permis d'émission, où l'on attribue aux pays un certain quota d'émissions et où on laisse ensuite le marché organiser les échanges entre ceux qui ont trop pollué (par rapport à leur allocation initiale) et qui devront donc acheter des permis, et ceux qui sont parvenus à

**Les monnaies citoyennes : une question de taille (2/2). Il faut limiter la taille des monnaies citoyennes**

réduire leurs émissions en-dessous de ce à quoi ils avaient droit (et qui peuvent donc revendre leurs permis).

Nous avons consacré une analyse aux raisons pratiques, théoriques et éthiques de douter de l'internalisation des externalités<sup>5</sup>. Nous ne reviendrons donc pas sur ces objections et partirons du principe que les économistes sont capables d'évaluer les externalités et de les internaliser. Dans ce cas, nous dit Louis Larue, cette façon de faire serait préférable à l'utilisation de monnaies locales à grand échelle dans le sens où elle laisserait à chacun plus de liberté individuelle (dimension importante de la justice sociale - son prisme de lecture et l'angle qui fait selon nous tout l'intérêt de son travail).

Autrement dit, la liberté individuelle, qui comporte le pouvoir d'acheter ce que bon nous semble, doit constituer un critère important pour comparer et évaluer différentes mesures politiques. Pour Louis Larue, si deux mesures (ici, l'écotaxe ou l'usage de monnaies locales) permettent d'atteindre le même objectif (dans ce cas, un moindre impact sur l'environnement), il faut privilégier celle qui limite le moins la liberté des individus.

Or, par construction, les monnaies locales ne sont utilisables que dans un réseau limité et offrent donc moins de liberté que la monnaie ayant cours légal. Des produits soumis à une taxe environnementale peuvent toujours être achetés au moyen de la monnaie ayant cours légal. Ils seront plus chers, mais toujours disponibles. Ce n'est pas le cas dans un réseau qui serait précisément constitué de commerces excluant ces produits. Il semble donc indéniable que la taxation bride moins la liberté d'achat que le réseau limité (rappelons-nous que nous sommes dans un scénario où les monnaies locales sont omniprésentes).

Un deuxième critère mis en avant par Louis Larue serait celui du principe du pollueur-payeur : l'idée que les coûts infligés à la collectivité doivent autant que possible rester à charge de ceux qui occasionnent ces coûts et dommages. Il semble évident qu'il est mieux respecté si les consommateurs d'un produit polluant doivent payer plus pour l'acquérir que dans le cas où un ensemble de citoyens décide de fréquenter des commerces qui ne le proposent pas (mais que le produit reste en vente libre au même prix "sous-facturé" ailleurs).

---

<sup>5</sup> Paternotte V., Pour changer la finance, apprendre à compter les externalités, Financité, août 2018

Qui plus est, le produit de l'écotaxe peut (en partie) être redistribué pour limiter les injustices sociales éventuelles (comme dans le cas d'un renchérissement du prix de l'essence qui frapperait de manière disproportionnée les classes défavorisées de zones rurales). Ce mécanisme de redistribution semble moins envisageable au niveau des monnaies locales.

## 2. Efficacité en termes d'émancipation citoyenne

Appliquons le questionnement proposé par Louis Larue en matière d'efficacité à un autre avantage des monnaies citoyennes : le fait qu'elles permettent à tous les acteurs en présence (bénévoles, utilisateurs, commerçants,...) de se réappropriier l'économie et leur donne ainsi un levier très concret de prise sur le réel (accepter tel ou tel commerçant dans le réseau est un moyen d'action direct sur ce qui est produit et consommé dans son bassin de vie).

A nouveau, rien n'empêche de s'interroger sur d'autres outils qui permettraient d'obtenir un même niveau de sensibilisation, voire d'émancipation. Nombre de bénévoles impliqués dans les monnaies citoyennes auraient sans doute les capacités d'organiser plusieurs événements, en variant les formats (académiques, artistiques ou militants) qui seraient potentiellement plus efficaces pour toucher un plus grand public.

De même, un argument important avancé pour expliquer le potentiel de transformation sociale des monnaies citoyennes est celui de la gouvernance citoyenne. Celle-ci peut également se pratiquer dans le cadre de la création de coopératives, la mutualisation de bâtiments, la coopération stratégique entre associations, des plateformes d'accueil de réfugiés, des potagers collectifs, des composts de quartier,...

Si l'objectif est de sensibiliser au bien commun, à la solidarité et à la coopération, on peut imaginer des centaines d'autres initiatives et rien ne prouve (ni n'infirme d'ailleurs) que les monnaies citoyennes soient l'outil le plus efficace pour cet objectif précis. On pourrait même entendre l'argument selon lequel un instrument s'éloignant davantage encore de la monnaie unique aurait potentiellement plus d'impact<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Cet argument a été évoqué par quelques participants de la Semaine sans euros organisée dans le cadre du projet de recherche en co-création "(E)change-Bruxelles", financé par Innoviris.

Il est d'ailleurs fréquent que ces modes d'action se combinent et se côtoient : des personnes rentrent régulièrement dans l'économie sociale par la porte des monnaies citoyennes.

### 3. Justice sociale

La dernière question que l'on retient de la discussion, suite à la défense de thèse de Louis Larue, est celle de la justice sociale. A nouveau, son point de départ est que les monnaies citoyennes soit restent marginales, soit ont une taille importante, auquel cas elles peuvent poser d'autres problèmes, notamment en matière de justice fiscale.

Nous avons déjà discuté de la moindre liberté des agents économiques détenteurs d'une monnaie n'ayant pas cours légal. Et la question mérite d'être posée, car de nos ateliers de réflexion sur la résilience apportée par les monnaies citoyennes et leur efficacité en général, ressort régulièrement l'idée que pour qu'elles "marchent" il faudrait qu'on puisse (en partie et en partie seulement) payer les salaires en monnaie citoyenne. Il en découle tout naturellement que les salariés recevant ces monnaies citoyennes - par définition acceptées dans un réseau limité - auraient moins de liberté que s'ils étaient payés dans la monnaie ayant cours légal.

Une autre dimension de la justice sociale serait celle de la redistribution entre territoires. Dans un monde où le développement territorial est très inégal, il pourrait être utile de redistribuer la richesse entre les territoires locaux. Serait-ce toujours faisable si chaque territoire avait sa monnaie ? A priori, les transferts entre régions, comme il en existe en Belgique, ou entre régions européennes peuvent se faire facilement en euros. Si chaque région avait sa monnaie citoyenne, cela ajouterait un obstacle (technique) à ces transferts, selon la thèse de Louis Larue. Certes, nombre de monnaies citoyennes accompagnées par Financité rétorqueraient sans doute que leurs chartes sont compatibles, qu'elles travaillent déjà à la construction d'un système de paiement électronique partagé (non pas totalement commun, mais très largement compatible), qu'elles pourraient mettre en place un système de garantie participative et, du coup, que des transferts de solidarité seraient parfaitement envisageables. Il n'en reste pas moins, comme avec le texte de Louis Larue en général, que cet argument un peu désincarné attire notre attention sur une vraie question : quelle place pour la solidarité entre territoires ?

**Les monnaies citoyennes : une question de taille (2/2). Il faut limiter la taille des monnaies citoyennes**



## Conclusion

Comparer des mesures (en termes d'efficacité notamment) n'est déjà pas chose aisée quand il s'agit d'un même acteur (mettons le fédéral). Mais ici, on est amené à comparer une mesure prise par la puissance publique (une écotaxe) et une action menée par des collectifs citoyens. Or, il se peut fort bien que ce soit justement à cause de l'inaction de l'un que l'autre se sente obligé (ou en droit) d'agir... Dans le cadre d'une évaluation classique des politiques, il serait plus logique de comparer différentes options pour un acteur donné. On pourrait par exemple comparer l'écotaxe avec une monnaie complémentaire publique, du type eco-iris ou Toreke. Mais la question posée par la thèse de Louis Larue resterait pertinente pour les collectifs citoyens aussi : dans l'éventail de possibilités pour compenser la relative inaction de l'Etat, les monnaies citoyennes sont-elles l'outil le plus efficace ?

On l'a déjà évoqué, le problème de la trop grande taille d'une monnaie citoyenne ne s'est tout simplement jamais posée. Elle suppose un monde tellement différent de celui dans lequel elles prennent racine que le problème peut sembler mal posé (au sens presque mathématique du terme). En effet, pour que les arguments tiennent véritablement la route, il faut par exemple imaginer que les salaires soient - si pas intégralement, en proportion importante - versés en monnaie locale, ce qu'aucune monnaie locale ne revendique aujourd'hui.

Enfin, on peut compter sur les collectifs arrivés à cette maturité pour trouver une solution le moment venu. Et les pistes ne manquent pas, comme en témoigne par exemple le document rédigé par Jean-Yves Buron, très impliqué dans le Val'heureux liégeois et qui évoque notamment les possibilités offertes par le placement des fonds de garantie (parfois appelés "réserves de contrepartie").

Ceci mérite un mot d'explication : quand je veux des unités d'une monnaie citoyenne, je les échange (dans les projets accompagnés par Financité en tout cas) contre des euros, qui sont souvent directement versés sur un compte d'épargne dans une banque éthique. Ce mécanisme permet aux utilisateurs du système d'avoir confiance puisque la contrepartie existe. À terme, si ce fonds grandit, les assemblées générales des ASBL gérant les monnaies citoyennes pourraient décider d'en investir une partie dans le crédit solidaire ou dans une coopérative locale.

**Les monnaies citoyennes : une question de taille (2/2). Il faut limiter la taille des monnaies citoyennes**

La monnaie locale “l’Épi” collabore par exemple depuis 2013 avec Crédal, une coopérative active dans la finance solidaire. Cela pourrait aussi être Terre en vue, qui facilite l’accès à la terre pour une agriculture durable. Dans ces deux cas, il y a une forme de redistribution (ou de plus grande justice sociale) dans la mesure où des personnes qui n’avaient pas forcément accès au crédit ou à la terre dans le système “dominant” peuvent désormais le faire. Idem pour les nombreuses entreprises d’économie sociale qui oeuvrent en même temps à la réinsertion professionnelle. On peut déjà imaginer une grande variété de mécanismes de redistribution et un monde où les monnaies citoyennes auraient un impact chiffré et incontestable qui ouvrirait encore plus les horizons.

Évidemment, d’autres problèmes ne manqueraient pas de se poser. Mais un tel scénario, si éloigné du monde d’aujourd’hui, pourrait conduire à des projets également sans commune mesure avec les réalités actuelles : d’une monnaie entre producteurs et commerçants des différentes zones, à des investissements communs dans des coopératives locales et régionales, voire à des coopératives de coopératives, à des politiques d’intégration et de redistribution au sein et entre territoires. Après tout, il n’y a aucune raison de penser qu’une gouvernance citoyenne ne soit pas organisable à une échelle régionale (intégration d’échelles locales).

Il nous reste à espérer que les questions posées dans cette analyse, même assez hypothétiques, pourront alimenter la réflexion de citoyens souhaitant s’engager et qui pourraient hésiter entre s’investir dans la mise en place ou la gestion d’une monnaie locale, le plaidoyer en faveur d’une taxation des activités polluantes ou d’autres formes d’engagement (y compris la désobéissance civile, l’art, ou le tree hugging).

**Valéry Paternotte**

**Novembre 2019**

*Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.*

*Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :*

***Finance et société :*** Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

***Finance et individu :*** Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

***Finance et proximité :*** Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire. Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.

**Les monnaies citoyennes : une question de taille (2/2). Il faut limiter la taille des monnaies citoyennes**